

## ANNEXE 4 - Affiche Mairie

SYNELVA

SYNELVA – SERVICE EXPLOITATION  
45 RUE DE LA BEAUCE 28110 LUCE – TEL : 02.37.91.80.30

# AVIS D'ÉLAGAGE

Il est porté à la connaissance des habitants de  
la commune de

*Challet*

que des travaux d'élagage nécessaires à  
l'entretien des lignes électriques vont être  
entrepris à partir du : *07/10/22*

SYNELVA a confié l'exécution de ces travaux  
à l'entreprise : ARPAJA RD 910 28630 BARJOUVILLE Tél : 02  
37 25 67 20, Fax : 02 37 30 16 30, Mail : [arpaia@pinson-paysage.com](mailto:arpaia@pinson-paysage.com)

Pour toute réclamation concernant l'exécution de ces  
travaux, les intéressés peuvent s'adresser au représentant  
de l'entreprise ARPAJA, Mr VIDAL Jean-Loup 06 70 61 00  
22.

En cas de contestation, les intéressés peuvent s'adresser au  
responsable désigné SYNELVA, M. LEMARCHAND, Tél. :  
02.37.91.80.24.

Conformément à la Circulaire Ministérielle du 1<sup>er</sup> septembre 1909, les  
produits de l'élagage des arbres seront laissés à la disposition des  
propriétaires, qui doivent les enlever dans un délai de 48 heures.